

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 6 (2014)
Heft: 4: Le grand âge : les défis du changement démographique

Vorwort: Editorial
Autor: Nicole, Anne-Marie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«La longévité actuelle est un phénomène nouveau»



Anne-Marie Nicole
Rédactrice

Editorial

En ce dimanche, il règne une animation particulière sur la place du village de Villars-le-Terroir, dans le Gros-de-Vaud. Une superbe diligence embarque Jules, un enfant du pays, pour le conduire à la salle communale où les autorités et les villageois l'accueillent en grande pompe: vœux et félicitations du syndic, récit d'anecdotes et d'histoires locales, apéritif, chorale et accordéon... Et remise à Jules de la traditionnelle pendule neuchâteloise. «On n'a pas tous les dimanches un nonagénaire à fêter!», relève le chroniqueur de la gazette locale.

C'était il y a 20 ans. Aujourd'hui, les nonagénaires n'ont plus souvent droit à tant d'égards. Ils sont bien trop nombreux ! Les discours officiels et vœux de circonstance sont désormais réservés aux centenaires... Et encore: il y a quelques semaines, le Conseil d'État genevois suscitait l'émoi en annonçant, dans une lettre adressée aux communes, qu'il réduirait sa participation aux anniversaires des centenaires du canton. Citée par la Tribune de Genève, la lettre informe en effet qu'à partir de 2015, le canton «manifestera plus sobrement son respect à l'égard des centenaires par l'envoi d'un courrier personnalisé, ainsi que d'un bouquet de fleurs ou d'un coffret de trois bouteilles de vin». Il semble donc révolu le temps des pendules neuchâteloise ou des fauteuils Voltaire. Pour une économie se situant «entre 33 000 et 50 000 francs par an, sur un budget cantonal de 7,8 milliards»...

Au-delà de cette parcimonie étatique, se profilent des centenaires de plus en plus nombreux. Selon la statistique fédérale, ils étaient deux dans notre pays en 1910, 61 en 1970 et quelque 1'500 aujourd'hui ! La longévité actuelle est un phénomène nouveau. Désormais, les familles s'étirent sur quatre générations vivantes. Et sur ces quatre générations, deux sont généralement à la retraite, et peut-être même bientôt deux vivront dans le même EMS!

Pour la gérontologue Stefanie Becker, ce tournant démographique est une chance pour la société, pour autant que nous

corrigions l'image que nous avons de la vieillesse et que nous acceptions que les pertes et les fragilités dues à l'âge font partie de la vie (lire en page 8). Elle reconnaît cependant que les défis sont multiples, notamment en termes de financement des retraites, du système de santé et des soins, ainsi que de solidarité et de relations entre les générations. L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population obligent à repenser les standards dans tous les domaines. A la fin de l'été, les villes et les communes ont annoncé s'y atteler, estimant qu'il est urgent de développer des stratégies et des modèles de politique de la vieillesse, notamment de politique du logement en faveur des aînés. Pour leur part, les EMS repensent eux aussi leur organisation et l'animation du quotidien pour mieux prendre en considération les attentes et les capacités des résidents (lire en page 18).

L'être humain est-il programmé pour vivre de plus en plus longtemps? Rares sont ceux qui égalent le record de longévité de Jeanne Calmant, qui s'est éteinte en 1997 à l'âge de 122 ans. C'est du moins ce qu'affirment des chercheurs français qui ont tenté de démontrer que la longévité humaine avait désormais atteint son plafond. Dans une étude publiée il y a quelques mois par *Journals of Gerontology*, ils concluent «qu'il existe une barrière physiologique en voie d'être atteinte, à la croisée des interactions entre un patrimoine génétique constant et un environnement qui se dégrade». ●